

Les suberaies marocaines sous le Protectorat français (1912-1956)

par

Jean-Yves Puyo ¹

Parmi toutes les expériences forestières coloniales portées par les Français, l'aménagement des forêts marocaines constitue un cas particulier fort pertinent à étudier. Aux lendemains de la main mise sur le Royaume marocain (1912), les forestiers français se trouvent confrontés à un milieu naturel et social qui ne leur est pas inconnu; en effet, depuis la conquête de 1830, ces derniers sont en charge de la gestion des peuplements boisés algériens. Et comme nous le montrerons dans notre communication, les forestiers en poste au Maroc s'efforceront de ne pas commettre les mêmes graves impairs qui caractérisent en Algérie les 70 premières années de l'occupation française.

Dès le tout début du Protectorat, l'effort principal va porter plus particulièrement sur l'aménagement des suberaies marocaines, susceptibles de fournir à l'exportation des produits très demandés par la Métropole française. Pour ce, en 1914, le tout jeune Service forestier, mis en place sous l'impulsion personnelle du Maréchal Lyautey, engage les premières opérations de restauration dans l'importante forêt de la Mamora, située aux portes de Rabat et couvrant près de 130 000 hectares, principalement en chênes lièges. En premier lieu, leur touche va consister à lutter contre des usages alors traditionnels en cours dans cette forêt : l'écorçage du chêne liège destiné à la fabrications des tanins nécessaires aux célèbres tanneries marocaines est désormais interdit, cette pratique entraînant la mort des arbres écorcés. En parallèle, la divagation des troupeaux en forêt est strictement réglementée, de même que la fabrication de charbon de bois, celle-ci ne devant plus concerner que la transformation d'arbres morts ou dépérissants. Passé cette première phase «très coercitive», les forestiers entreprennent le démasclage des peuplements ainsi que les opérations de régénération, principalement par recépage. Malgré les résistances locales, ces opérations s'avèrent un vrai succès, poussant les forestiers à entreprendre l'aménagement des autres suberaies marocaines, devenues entre temps des forêts publiques par le biais d'une réglementation de 1917 (les suberaies voisines de Casablanca, Kénitra, Meknès, Fès, Taza, entre autres).

Aussi, à la fin de l'occupation française, et malgré les nombreuses vicissitudes politiques de l'époque (Guerre du Rif, Deuxième Guerre mondiale, etc.), le Maroc présente près de 300 000 hectares de suberaies, dont une grande part régénérée et en pleine production, pour un potentiel estimé à 100 000 quintaux annuels. Et si ce chiffre de production est faible, par rapport à la superficie initiale et aux autres grands producteurs européens ou d'Afrique du Nord, il ne faut pas oublier qu'il concerne des peuplements qui, 35 ans plus tard, se trouvaient dans un état de décrépitude avancée. Les forestiers coloniaux français, à travers l'expérience marocaine de foresterie sociale, enregistraient enfin un succès.

¹ Maître de Conférences à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (laboratoire SET / U.M.R. n° 5603, av. du doyen Poplawski, 64 000 Pau, France).